



Gil Avérous
Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
95 Avenue de France
75013 Paris

Paris, le 27 septembre 2024

Objet : Demande d'intervention pour la reprogrammation des matchs de Ligue 2 le week-end

Monsieur le Ministre,

“Je crois que le jour où l'on a admis que le jeu sur le stade pouvait être l'occasion de profits importants, on a fortement atteint la moralité du sport. [...] Nous voulons que l'ouvrier, le paysan et le chômeur trouvent dans le loisir la joie de vivre et le sens de leur dignité.” Tels étaient les mots de Léo Lagrange, Sous-secrétaire d'Etat aux Loisirs et aux Sports du Front Populaire, lors de son [discours à la jeunesse](#) du 10 juin 1936.

Début août, soit deux semaines seulement avant la reprise de la saison et sans concertation avec les clubs et leurs supporters - qui avaient déjà acheté leurs abonnements au stade, la Ligue de Football Professionnelle (LFP) et BeIN Sports annoncent la programmation de 8 matchs de Ligue 2 sur 9 en semaine. Pourtant, depuis 2020, les matchs de Ligue 2 de Football avaient principalement lieu le week-end.

Cette anomalie n'a été que partiellement corrigée. Le 12 septembre, la LFP annonce avoir conclu un accord pour décaler au samedi soir l'un des sept matchs du Multiplex initialement prévus le vendredi soir. Un “petit pas” jugé “très insuffisant” par l'Association nationale des supporters.¹

Par cette décision, BeIN Sports, haut de ses 200 millions d'euros de droits exclusifs de diffusion pour les cinq prochaines saisons, méprise l'esprit du football qui traverse les 18 villes du championnat, les clubs et leurs supporters.

Au-delà des conséquences économiques sur les clubs du fait notamment d'une baisse probable d'affluence à prévoir dans les stades, l'organisation de la plupart des matchs en semaine aurait des conséquences sociales et sociétales regrettables.

Le football est un formidable vecteur de cohésion sociale car il rassemble des supporters de tous les âges, de toutes les conditions sociales et de toutes les sensibilités culturelles ou politiques. Que l'on s'y rende seuls, en famille ou entre amis, le football permet de vibrer ensemble sous une bannière commune, de se détendre après une semaine de travail, de faire la fête. Il fait faire société dans une période où nous en avons cruellement besoin.

¹ Association nationale des supporters, [Communiqué de presse sur la Programmation de la Ligue 2](#), 12 septembre.

Les supporters ne doivent pas être cantonnés à de simples figurants d'un jeu télévisuel très lucratif pour une minorité bien éloignée de ces villes. Le football et les profits qu'il génère n'existeraient pas sans eux.

Ne programmer qu'une part infime des matchs le week-end, c'est porter atteinte au droit aux loisirs pour les travailleurs et les travailleuses. C'est priver les enfants qui doivent se coucher tôt en semaine de la joie d'assister aux matchs de leurs idoles et de se forger un goût pour le sport et le collectif. C'est priver les clubs et les villes d'une ferveur populaire qui façonne leur identité et leur attractivité.

Les profits engendrés via les droits du diffuseur exclusif ne doivent pas priver les supporters d'assister aux matchs de leurs équipes et de profiter des joies du stade entre amis ou en famille.

Nous appelons le Gouvernement à peser de tout son poids pour que les matchs de Ligue 2 soient reprogrammés pour la plupart le week-end.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations républicaines.

Parlementaires signataires

Damien Girard, Député du Morbihan

Pouria Amirshahi, Député de Paris

Léa Balage El Marky, Députée de Paris

Géraldine Bannier, Députée de Mayenne

Guy Benarroche, Sénateur des Bouches-du-Rhône

Éric Bocquet, Sénateur du Nord

Nicolas Bonnet, Député du Puy-de-Dôme

Joël Bruneau, Député du Calvados

Marion Canalès, Sénatrice du Puy-de-Dôme

Arthur Delaporte, Député du Calvados

Franck Dhersin, Sénateur du Nord

Frédérique Espagnac, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques

Emma Fourreau, Député européenne du Calvados

Fabien Gay, Sénateur de Seine-Saint-Denis

Julien Gokel, Député du Nord

Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère

Michelle Gréaume, Sénatrice du Nord

Emmanuel Grégoire, Député de Paris

Zahia Hamdane, Députée de la Somme

Laurence Harribey, Sénatrice de Gironde et membre de l'Instance nationale du supportérisme

Patrick Kanner, Sénateur du Nord

Khalifé Khalifé, Sénateur de la Moselle

Maximilian Krah, Député européen

Gérard Lahellec, Sénateur des Côtes-d'Armor

Ahmed Laouedj, Sénateur de la Seine-Saint-Denis

Annie Le Houerou, Sénatrice des Côtes-d'Armor

Murielle Lepvraud, Députée des Côtes-d'Armor

Marie-Claude Lermytte, Sénatrice du Nord

Delphine Lingemann, Députée du Puy-de-Dôme

Audrey Linkenheld, Sénatrice du Nord

Jean-Jacques Lozach, Sénateur de la Creuse et Rapporteur pour avis du budget Sports

Élisa Martin, Députée de l'Isère

Marianne Maximi, Députée du Puy-de-Dôme

Corinne Narassiguin, Sénatrice de la Seine-Saint-Denis

Evelyne Perrot, Sénatrice de l'Aube

Hugo Prevost, Député de l'Isère

Véronique Riotton, Députée de Haute-Savoie

François Ruffin, Député de la Somme

Paul Toussaint Parigi, Sénateur de Haute-Corse

Dany Wattebled, Sénateur du Nord

Adel Ziane, Sénateur de la Seine-Saint-Denis